

/R.C./

Kibungu, le 20 février 1957.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

N° 409/S.V./P.-

OBJET:

Marché bétail Gakenke.-

Copie pour information à:

- Monsieur l'Auxiliaire Vétérinaire Principal
BRIXI à KIBUNGU.-

- Monsieur le Garde Vétérinaire RUBONEX.-
à GAKENKE.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

KIBUNGO



4210

Au Chef KALISA Stanislas

à

RUBONA.-

Chef,

- 1/ Je vous fais savoir que le marché vétérinaire de Gakenke pour le mois de mars devra se tenir le 15 de ce mois et non le 22.-
- 2/ Veuillez avertir d'urgence les éleveurs et commerçants de votre Chefferie.-

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

-
- 1) Ndakumenyosha ko igiterane cy'i Gakenke cy'ukwezi kwa gatatu kizaba kw'itari ya 15 y'uko kwezi aho kuba kuya 22.-
 - 2) Menyesha lero udatinze ibyo ngibyo abatunzi n'abacuruzi bo mu ntara yawe.-

TELEGRAMME ETAT

Adresse: de BORCHGRAVE KIGALI

Citation: 408 20/SV/P

MARCHE GAKENKE MARS ETRE FIXE AU 15 STOP

TERRITOIRE

Expéditeur: Monsieur l'Administrateur de Territoire à Kibungu.-

/-K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 novembre 1956.-

SV. 2

Au sous-chef KAPARAYI

à

KIGINA.-

Veillez libérer le bétail de Gakwaya parce qu'il est muni d'un certificat vétérinaire du Tanganyika attestant que son bétail n'est pas contagieux; mais si vous arriez à voir d'autres types amenant des vaches du Tanganyika il faut les arrêter et me les envoyer au Territoire car ils sont punissables.-

L'Agent Territorial,
J. DUPUIS.-

